

MAIRIE DE BRUNIQUEL

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 3 JUIN 2011

L'an deux mille onze, le 3 Juin à 21 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel des séances, sous la Présidence de M. MONTET Michel Maire.

Présents : MM MONTET STEIN MERCIER ISSAULAN TSCHOCKE GRIMAL
SAINTIGNAN-GAGNAIRE LESCURE

Absents excusés : MM. COME TABARLY BASSE TERRANCLE BONHOURE DEBAYLES
LARRIEU

Monsieur TABARLY a donné procuration à Monsieur MONTET
Madame COME a donné procuration à Monsieur STEIN

M. MERCIER Jacques a été nommé secrétaire de séance.

TRAVAUX DE VOIRIE 2011 LOT 1 ET 2 :

M. Le Maire informe l'assemblée qu'en ce qui concerne les travaux de voirie 2011, suite à l'ouverture des plis en date du 16 Mai 2011 et à l'analyse des offres, la commission communale d'appel d'offre réunie le même jour a attribué les travaux à l'entreprise suivante :

- ↓ LOT 1 Gros Travaux Voirie
Entreprise MALET 54 971.50 € H.T.
- ↓ LOT 2 Voirie Prise en Charge et Non Prise en Charge
Entreprise MALET 12 022.50 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ✚ APPROUVE le choix de la commission d'appel d'offre.
- ✚ AUTORISE M. Le Maire à signer toutes les pièces du marché de voirie 2011 des lots 1 et 2.

TRAVAUX DE REOUVERTURE DE LA PORTE D'ENTREE DES CHATEAUX MARCHE LOT 2 :

M. Le Maire informe l'assemblée qu'en ce qui concerne les travaux de réouverture de la porte d'entrée des châteaux (lot 2), suite à l'ouverture des plis en date du 12 Avril 2011 et à l'analyse des offres par l'Architecte, la commission communale d'appel d'offre réunie le 16 Mai 2011 a attribué les travaux du lot 2 à l'entreprise suivante :

- ✚ LOT 2 Menuiserie
Entreprise GUERIN tranche ferme 8 000,00 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- ✚ APPROUVE le choix de la commission d'appel d'offre.
- ✚ AUTORISE M. Le Maire à signer toutes les pièces du marché du lot 2 Menuiserie des travaux de réouverture de la porte d'entrée des châteaux.

TARIFS DES LOYERS CONVENTIONNES AU 1^{er} JUILLET 2011 :

M. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'à compter du 1^{er} Juillet 2011, il convient de réviser les loyers des logements conventionnés.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal DECIDE :

d'augmenter le prix des loyers des logements conventionnés de l'année précédente de 1 % à compter du 1^{er} Juillet 2011 comme suit :

✚ Maison Gardia studio	179.50 €
✚ Maison Gardia T3	267.50 €
✚ Conciergerie T2	232.00 €
✚ Conciergerie T3	293.00 €

PRISE EN CHARGE DES TRANSPORTS SCOLAIRES 2011/2012 :

En ce qui concerne les transports scolaires et compte tenu que les années précédentes la Commune prenait à sa charge la totalité de la participation des parents d'élèves de la Commune, M. Le Maire informe l'assemblée qu'il convient de prendre une décision pour l'année 2011/2012.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- ✚ DECIDE de prendre en charge pour l'année scolaire 2011/2012 la totalité de sommes dues par les parents de la Commune y compris dans le cadre du regroupement pédagogique pour le trajet « domicile-école ».
- Le versement sera effectué dans les formes règlementaires après mise en recouvrement par le Département.

NATATION SCOLAIRE SEPTEMBRE 2011 :

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de sa réunion du 29 Avril 2011 il a été décidé la participation de la Commune au frais de fonctionnement de la piscine de NEGREPELISSE pour le mois de Juin 2011. Il donne lecture d'un courrier de la Mairie de Négrepelisse informant du souhait des enseignants de prolonger l'opération natation scolaire durant le mois de Septembre 2011. Le principe de fonctionnement de ce service est la gratuité pour les enfants, et les dépenses de fonctionnement sont à la charge des communes intéressées.

Monsieur Le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur cette participation. Après en avoir délibéré, et considérant que les séances de natation s'intègrent dans le système éducatif, le Conseil Municipal.

↓ ACCEPTE la participation d'un montant de 712 euros aux frais de fonctionnement de la piscine de NEGREPELISSE pour le mois de Septembre 2011,
PRESCISE que cette somme sera mandatée à la Mairie de NEGREPELISSE
DECIDE de prendre également à charge les frais de fonctionnement de transport nécessaires à cette activité.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES DE LA COLLECTION LAPIDAIRE DU MUSEE DE LA MAISON PAYROL :

M. Le Maire informe le Conseil Municipal que la collection de lapidaire du Musée de la maison Payrol sera vendue aux enchères publiques le 11 juin 2011 et que la Commune pourrait acquérir certaines pièces pour les exposer dans une salle du château. Il conviendrait que le Conseil se prononce sur le principe de l'acquisition et sur le montant à ne pas dépasser.
Après avoir pris connaissance de la collection mise en vente, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

↓ AUTORISE M. Le Maire :

- à participer aux enchères publiques du 11 juin 2011 concernant la collection lapidaire du Musée de la maison Payrol.
- à se porter acquéreur de certaines pièces jusqu'à un montant de 10 000 € (dix mille euros).
- à signer tous documents relatifs à cette vente aux enchères.

↓ Dit que la dépense sera inscrite à l'article 6068 du budget communal 2011.

↓ SOLLICITE une aide au programme européen leader Midi-Quercy.